



MAIRIE D'ALLEX

PROCES-VERBAL DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 6 NOVEMBRE 2023 (20h00)**

Etaient présents :

Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christel DUBOIS, Rodrigue ROUBY, Sylvie VACHON, Louis QUAIRE, Éric WAGON, François DE SAINT VICTOR, Bernard VINCENT, Sylvie JONDON, Pascale REYNAUD, Lionel ROUQUET, Line NAUD, Laurent AUBRET

Etaient excusé(e)s :

Denis CORNILLON (procuration à Rodrigue ROUBY), Virginie PUGLIESE, Fanny MOREL (procuration à Line NAUD), Emilie BESSON (procuration à Sylvie VACHON), Margaux HELQUE, Sulian RENAUD, Adla FRECHET, Semya WATBLED AJMI (procuration à Laurent AUBRET)

Monsieur le Maire ouvre la séance en procédant à l'appel nominal des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance précédente n'ayant pas pu être transmis aux conseillers dans un délai suffisant pour permettre son examen, il est proposé de le soumettre au vote lors du prochain Conseil, début décembre. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le point « Administration générale - Désignation d'un référent déontologue au sein de la Commune d'Allex » initialement prévu à l'ordre du jour sera étudié à l'occasion d'un prochain Conseil afin d'obtenir davantage d'informations sur ce dispositif ; les Conseillers approuvent à l'unanimité.

Line NAUD est nommée secrétaire de séance.

Puis le Maire informe des décisions prises par délégation de son Conseil :

DEC 2023	35	Concession cimetière communal	Cimetière
DEC 2023	36	Concession cimetière communal	Cimetière
DEC 2023	37	Acquisition WC urbain - entreprise FRANCIOLI - 32 721 €HT	Commande publique

Le Maire indique que pour l'acquisition des WC publics évoqués ci-avant, la Commune bénéficie d'un fond de concours de la CCVD à hauteur de 50%.

Point 1 - DELIB 2023-34

ADMINISTRATION GENERALE

Modification de la composition de la Commission Conseil municipal des Enfants

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la composition de la Commission thématique en question validée par délibération en date du 28 Septembre 2020 :

Commissions	Membres
Conseil Municipal des Enfants	VACHON Sylvie RENAUD Sulian NAUD Line BESSION Emilie HELQUE Margaux WATBLED Semya Christel DUBOIS

Il indique à son Conseil qu'il convient pour le bon fonctionnement de cette instance de faire entrer un nouveau membre actif.

Après recueil des candidatures, il est proposé de procéder à la désignation de Mme Sylvie JONDON en tant que membre de la commission thématique « Conseil municipal des enfants ».

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité.

Point 2 - DELIB 2023-35

ADMINISTRATION GENERALE

Désignation d'un nouveau représentant de la Commune d'Alex au sein du Conseil d'Administration (CA) de la MARPA

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal avoir été informé de la volonté de Monsieur Louis QUAIRE (conseiller municipal) de démissionner de son mandat de trésorier au sein du Bureau de la MARPA.

Le Maire indique que le travail des membres du CA, qui sont tous bénévoles, est très lourd, notamment en termes de comptabilité. Louis QUAIRE indique travailler depuis 6 mois déjà avec Pascale REYNAUD afin qu'elle puisse le remplacer dans les meilleures conditions.

En application des statuts de la MARPA et des dispositions du code général des collectivités territoriales applicables, il appartient au Conseil municipal de procéder à la désignation de son remplaçant.

Par conséquent, il convient, après recueil des candidatures, de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de la MARPA au sein du collège des représentants des élus de la Commune d'Alex. Mme Pascale REYNAUD se porte candidate.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder à la désignation de Pascale REYNAUD au sein du Conseil d'administration de la MARPA.

Point 3 - DELIB 2023-36

COMMANDE PUBLIQUE - MARCHE DE TRAVAUX

Aménagement et sécurisation de l'intersection de la RD 93 et du Chemin d'Alésia

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la Commune d'Alex a récemment lancé une consultation **dans le cadre du projet d'aménagement et de sécurisation de l'intersection de la RD93 et du chemin d'Alesia à ALLEX (26400)**. Il précise que ce projet vient compléter l'ensemble des travaux de sécurisation piétonne effectués depuis quelques années sur la Commune avec les tranches 1 et 2 de la Traverse du village.

Ce projet de sécurisation consiste en l'aménagement d'une zone 30 avec trottoir et plateau traversant.

Cette consultation, passée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et suivants du Code de la Commande publique, comprend les lots suivants :

Lot 1 – Terrassement – Travaux routiers – Béton désactivé
--

Lot 2 – Réseaux télécom et éclairage

En date du 02 Novembre 2023, la Commission d'appel d'offres s'est prononcée pour avis en faveur des candidats ayant présenté la meilleure offre ainsi qu'il suit :

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Montant HT (en euros)
Lot 1 – Terrassement – Travaux routiers Béton désactivé	Entreprise E26/Liotard 26800 PORTES LES VALENCE	146 095,28
Lot 2 – Réseaux télécom et éclairage	SPIE 93287 SAINT DENIS CEDEX	25 677,60
TOTAL		171 772,88

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver l'attribution des marchés de travaux aux candidats sus-évoqués pour un montant tous lots confondus de 171 772,88 euros HT.

Point 4 - DELIB 2023-37

FINANCES

Association Mémoire d'Allex - Attribution d'une subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal de la demande de subvention exceptionnelle réalisée par l'association Mémoire d'Allex dans le cadre de la réalisation d'un livret de balades.

Ce livret composé de 51 pages a vocation à participer à la découverte du patrimoine culturel et naturel de la Commune « en marchant ». Il est composé de 11 circuits pédestres avec un plan, le nombre de kilomètres, la durée de la randonnée et des photos anciennes. Chaque circuit raconte la toponymie des lieux, noms de rue ou quartiers, décrit l'histoire des rues, monuments, demeures, châteaux et sites emblématiques de la Commune.

Dans le cadre de cette opération, l'association Mémoire d'Allex sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 euros.

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur l'octroi de ladite subvention, dans le cadre d'un projet de promotion du patrimoine culturel, architectural et paysager de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement de cette subvention exceptionnelle.

DIVERS

Le Maire revient sur la Cérémonie de recueillement pour les aviateur disparus lors du crash de l'Halifax, qui s'est tenue le 4 novembre 2023 à Marcols-les-Eaux.

Il évoque également sa participation au Congrès des Maires de la Drôme où il a pu faire avancer plusieurs dossiers communaux.

Monsieur le Maire évoque son travail en lien avec l'association ORIGAMI afin de permettre l'aboutissement de leur projet de développer un centre de soin dans le village. Cette association qui regroupe sage-femmes, réflexologue, sophrologue et ergothérapeute s'installera très prochainement au sein de l'ancien local de la Poste dans le centre historique du village. Il s'agit d'une réelle plus-value en termes d'offre de soin dans la Commune, l'activité des sage-femmes permettant d'alléger de manière significative la charge des médecins.

Le Maire indique poursuivre son travail, en lien avec les élus concernés, pour la rénovation et l'extension des locaux du foot. L'avancement de ce projet est rendu difficile par le caractère inondable du site : la Commune est dans l'attente de retours de l'Etat sur les possibilités offertes par cette zone. Monsieur le Maire espère être en mesure de proposer un projet prochainement.

Jean-Michel CHAGNON fait un retour au Conseil sur les avancées du groupe de travail dédié à la réalisation d'économie d'énergie sur l'éclairage public : 45 points d'éclairage, ou lanternes, présents au sein du village perché ont été identifiés comme pouvant être remplacés par de l'éclairage LED. Le devis correspondant à ce remplacement et comprenant en outre démontage des vitres, dépoussiérage et mise en peinture des lanternes s'élève à 5400 € TTC.

Cette première action vise une diminution significative du coût de l'éclairage public.

M. CHAGNON indique que le groupe de travail va poursuivre ses réflexions et proposera d'autres actions au Conseil.

Lionel ROUQUET interroge sur la réglementation à venir en termes d'éclairage public. M. CHAGNON et Le Maire indique qu'ils veilleront en effet à ce que les mesures à venir s'intègrent bien à la réglementation.

Jocelyne CASTON indique que la signalétique patrimoniale est installée : 15 plaques en lave émaillées sont désormais visibles sur les immeubles d'intérêt du village. Elle poursuit en indiquant que la prochaine Gazette municipale est en cours de rédaction pour une parution programmée au mois de Décembre 2023.

Christel DUBOIS indique que le travail de préparation de la Course FAUN DROME CLASSIQUE édition 2024 a commencé en lien avec les partenaires.

Elle évoque ensuite les évènements à venir :

- 11 nov. : Commémoration
- 19 nov. : Bourse aux vêtements - Salle festive - CLSH
- 25 nov. : Loto - Salle Polyvalente - Sou des écoles
- 3 déc. : Soupe au lard - Salle festive - Eglise protestante
- 7 janv. : Repas des anciens - Salle festive - Municipalité
- 12 janv. : Vœux du Maire - Salle festive - Municipalité

Elle précise par ailleurs que le pot de départ à la retraite de Monsieur Philippe MORIN, agent des services techniques de la Commune durant 33 ans, se tiendra le 17 novembre prochain.

Rodrigue ROUBY évoque les travaux de voirie en cours et à venir : les travaux ont commencé chemin de la Glèbe et chemin du Coteau, commenceront prochainement ceux sur les chemins du Canal, de la Garenne et des Bouleaux.

Sylvie VACHON revient sur le CME dont les élections ont eu lieu le 13 octobre dernier. Le CME compte 8 membres, avec 4 enfants de l'école publique et 4 de l'école privée. Un élu sortant a été réélu Maire à l'occasion du premier Conseil du 16 octobre : il s'agit de Lucas ESCACH. Au second semestre la 1^{ère} adjointe Le Conseil souhaite une bonne continuation aux enfants ainsi que la réalisation de leurs beaux projets.

Louis QUAIRE annonce que l'école de musique a vu ses effectifs augmenter cette année et compte 94 élèves avec une participation importante des allétois. Malheureusement l'école voit cette année sa subvention départementale diminuer, ce qui la met un peu en difficulté.

Eric WAGON évoque les rencontres à venir pour l'avancement du projet d'agrandissement et de réaménagement du CLSH.

Pascale REYNAUD informe d'importantes difficultés du CLSH pour stabiliser son équipe, suite notamment à un accident d'une animatrice. Actuellement la structure fonctionne avec 2 animateurs sur 4.

Le Maire informe que suite à plusieurs excès de vitesse très importants sur la route de Crest, les gendarmes effectueront des contrôles dans les semaines à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

Le présent procès-verbal a été approuvé par le Conseil municipal réuni le lundi 4 décembre 2023.

Madame Line NAUD
Secrétaire de séance

Monsieur Gérard Crozier,
Maire d'Allex